Communiqué de presse

L'épargne-pension porte ses fruits

Bruxelles, 18 décembre 2015

La complémentarité des trois piliers de pension est indispensable pour garantir le maintien du futur niveau de vie. De nombreux Belges font déjà un effort considérable pour s'assurer un complément à leur pension légale.

(situation fin 2014, milliards)	*Assurances*	*Fonds*
Deuxième pilier	*60,3*	*20,7*
Troisième pilier	*11,2*	*15,6*
Liquidités et dépôts	*362,5*	
Patrimoine immobilier des particuliers	*1.176,0*	

BEAMA plaide pour une généralisation et un approfondissement du 2ème pilier des pensions afin d'offrir tant aux employées, qu'aux indépendants et aux fonctionnaires contractuels un accès à un plan du 2ème pilier permettant à chacun de constituer des réserves suffisantes dans ce cadre.

Vu leur succès, les fonds d'épargne-pension du 3ème pilier méritent d'être encouragés. Fin septembre 2015, 1,472 million de Belges avaient constitué, via les fonds d'épargne-pension du 3ème pilier, un patrimoine de 16,21 milliards EUR. Si l'on inclut la formule d'assurance, 60 % à 65 % de la population active belge possède un produit d'épargne-pension du 3ème pilier.

Chaque année, le titulaire d'épargne-pension moyen épargne aux alentours de 60 % du maximum légal. 148.000 jeunes, soit 16,4 % de la population active des 18-30 ans, prennent part via un fonds d'épargne-pension.

Les fonds d'épargne-pension peuvent produire d'excellents rendements et bénéficient de l'effet de capitalisation. Le rendement moyen à long terme sur base annuelle est de 7,1 %.

BEAMA entend encourager le développement du réflexe d'épargne-pension du 3ème pilier au sein de la population jeune active. Il existe encore une marge d'optimalisation. En outre, ces versements bénéficient d'un avantage fiscal dans le cadre de l'impôt des personnes physiques ! Les placements systématiques par le biais de versements planifiés permettent de répartir l'effort d'épargne périodique et de mettre à profit l'effet de fluctuations des cours.

Pour de plus amples informations

De plus amples informations peuvent être obtenues via la **représentation pour BEAMA** :

- M. Hugo Lasat, Président de BEAMA (02 287 95 06 – h.lasat@degroofpetercam.com)

ou via les **contacts de presse généraux de** Febelfin :

- FR: M. Rodolphe de Pierpont (02 507 68 36 – Rodolphe.de.Pierpont@febelfin.be)
- NL: Mme Isabelle Marchand (02 507 68 39 – Isabelle.Marchand@febelfin.be)

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
BEAMA asbl est membre de Febelfin asbl. e-mail : info@beama.be

Association Belge des Asset Managers - asbl
Rue d'Arlon 82 - 1040 Bruxelles | http://www.beama.be
T + 32 2 507 68 11 | F + 32 2 888 68 11